



PROGRAMME FORMATION

Préparer et réussir son audit RGE

Objectifs de formation

- Comprendre les objectifs et les différentes phases du déroulement de l'audit RGE
- Connaître et maîtriser les exigences administratives de l'audit
- Connaître et maîtriser les exigences techniques de l'audit RGE au travers de la présentation des chantiers de référence
- Elaboration du rapport d'audit et ses conséquences

Programme détaillé

• Introduction :

Rappels succincts du dispositif RGE, tour de table pour présentation individuelle et retour d'expérience depuis l'obtention d'une qualification RGE par l'entreprise.

• L'audit RGE :

Origine, enjeu, déroulement, critères d'évaluation réglementaires, conséquences sur l'avenir de l'entreprise, ...

• L'audit administratif pour les qualifications RGE :

- Information sur les aides publiques et les incitations fiscales (documents de la CAPEB référente),

- Les devis descriptifs détaillés. Explication de la réglementation sur les devis. Présentation et analyse de documents types,

- Le Procès-Verbal de réception des travaux. Rôle, présentation et analyse de documents types,

- Les factures détaillées. Explication de la réglementation sur les factures. Présentation et analyse de documents types,

- Notice des documents relatifs à l'utilisation s'ils existent (à préciser qu'il faut le prévoir),

- Attestation d'appréciation des travaux : Rôle, présentation, comment la remplir de manière efficace,

- Le responsable technique : Rôle au quotidien et lors de l'audit, compétences, justification de sa présence dans l'entreprise,

- Les contrats de sous-traitance (s'il y en a eu).

• L'audit terrain :

- Les grilles d'audit : utilisation et explications des grilles utilisées lors de l'audit.

- L'évaluation thermique : rappels des conditions de réalisation, élaboration du rapport d'évaluation thermique, solutions préconisées suite à l'évaluation thermique.

les + de la formation

- Permet d'anticiper les questions de l'auditeur
- Facilite le bon déroulement de l'audit et permet d'être percutant face aux questions de l'auditeur

✓ **Durée : 1 jour - 7 heures**

✓ **Public visé :**

Chefs d'entreprise et/ou référents RGE de l'entreprise

✓ **Pré-requis :**

Être détenteur d'une qualification avec la mention RGE

✓ **Animation :**

Formateurs ARFAB Poitou-Charentes Benjamin Lucas qualifié et expérimenté.

✓ **Moyens pédagogiques :**

- Sensibilisation, apports théoriques et pratiques
- Echanges de pratiques et des retours d'expérience de la part des participants
- Synthèses des échanges, reformulation
- Mise en situation

✓ **Moyens techniques :**

- Support de cours pédagogique
- Salle équipée avec vidéo-projecteur

✓ **Évaluation et sanction de la formation :**

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestations individuelles de présence
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire
- Contrôle des acquis par une évaluation théorique et pratique (jeu de questions / réponses)